

La famille et l'amour

Extrait de *Amoris Laetitia* (la joie de l'amour), exhortation apostolique du pape François – 19 mars 2016

86. « C'est avec une joie intime et une profonde consolation que l'Église regarde les familles qui demeurent fidèles aux enseignements de l'Évangile, en les remerciant et en les encourageant pour le témoignage qu'elles offrent. En effet, elles rendent crédible la beauté du mariage indissoluble et fidèle pour toujours. C'est dans la famille, « que l'on pourrait appeler Église domestique » (*Lumen gentium*, n. 11), que mûrit la première expérience ecclésiale de la communion entre les personnes, où se reflète, par grâce, le mystère de la Sainte Trinité. « C'est ici que l'on apprend l'endurance et la joie du travail, l'amour fraternel, le pardon généreux, même réitéré, et surtout le culte divin par la prière et l'offrande de sa vie » (*Catéchisme de l'Église Catholique*, n. 1657) ». [101]

87. L'Église est une famille de familles, constamment enrichie par la vie de toutes les Églises domestiques. Par conséquent, « en vertu du sacrement du mariage, chaque famille devient à tous les effets un bien pour l'Église. Dans cette perspective, ce sera certainement un don précieux, pour l'Église d'aujourd'hui, de considérer également la réciprocité entre famille et Église : l'Église est un bien pour la famille, la famille est un bien pour l'Église. Il revient non seulement à la cellule familiale, mais à la communauté chrétienne tout entière de veiller au don sacramentel du Seigneur ». [102]

88. L'amour vécu dans les familles est une force constante pour la vie de l'Église. « L'objectif d'union du mariage est un rappel constant à faire grandir et à approfondir cet amour. Dans leur union d'amour, les époux expérimentent la beauté de la paternité et de la maternité ; ils partagent les projets et les difficultés, les désirs et les préoccupations ; ils apprennent à prendre soin l'un de l'autre et à se pardonner réciproquement. Dans cet amour, ils célèbrent leurs moments heureux et se soutiennent dans les passages difficiles de leur vie [...]. La beauté du don réciproque et gratuit, la joie pour la vie qui naît et l'attention pleine d'amour de tous les membres, des plus petits aux plus âgés, sont quelques-uns des fruits qui confèrent au choix de la vocation familiale son caractère unique et irremplaçable ». [103] tant pour l'Église que pour la société tout entière.

89. Tout ce qui a été dit ne suffit pas à manifester l'évangile du mariage et de la famille si nous ne nous arrêtons pas spécialement pour parler de l'amour. En effet, nous ne pourrions pas encourager un chemin de fidélité et de don réciproque si nous ne stimulions pas la croissance, la consolidation et l'approfondissement de l'amour conjugal et familial. De fait, la grâce du sacrement du mariage est destinée avant tout à « perfectionner l'amour des conjoints ». [104] Ici aussi il s'avère que « quand j'aurais la plénitude de la foi, une foi à transporter les montagnes, si je n'ai pas la charité je ne suis rien. Quand je distribuerais tous mes biens en aumônes, quand je livrerais mon corps aux flammes, si je n'ai pas la charité, cela ne me sert de rien » (*1Co* 13, 2-3). Mais le mot « amour », l'un des plus utilisés, semble souvent défiguré. [105]

90. Dans ce qu'on appelle l'hymne à la charité écrit par saint Paul, nous trouvons certaines caractéristiques de l'amour véritable :

« La charité est patiente ;
la charité est serviable ;
elle n'est pas envieuse ;
la charité ne fanfaronne pas,
elle ne se gonfle pas ;
elle ne fait rien d'inconvenant,
ne cherche pas son intérêt,
ne s'irrite pas,
ne tient pas compte du mal ;
elle ne se réjouit pas de l'injustice,
mais elle met sa joie dans la vérité.
Elle excuse tout,
croit tout,
espère tout,
supporte tout » (*1Co* 13, 4-7).

Cela se vit et se cultive dans la vie que partagent tous les jours les époux, entre eux et avec leurs enfants.